



## **SNUipp-FSU de l'Aude**

22 bis boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

Tél : 04 68 72 04 76 / [snu11@snuipp.fr](mailto:snu11@snuipp.fr)

13 rue des 3 moulins 11100 NARBONNE

Tél : 04 68 32 07 99

Narbonne, le 6 juillet 2016

### **À Mme la Directrice Académique Des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aude**

Objet : Demande d'entrevue concernant la situation des TRS

Madame la Directrice Académique,

nous avons été alertés par des personnels TRS concernant les modalités de mise en œuvre de leurs affectations. Lors d'une réunion organisée par le SNUipp-FSU dédiée à ces personnels, a été mise en évidence une dégradation préoccupante de leurs conditions de travail avec pour certains une atteinte à leur santé.

Les points suivants ont émergé :

Opacité des modalités d'affectations : effectuées en dehors de la CAPD, sans regard possible des délégués du personnels, aucune garantie d'un traitement équitable n'a semble-t-il pu être apporté par vos services.

Affectations effectués dans la précipitation et l'incertitude : Le traitement inéquitable auquel certains personnels ont été confrontés, en particulier ceux bénéficiant d'un temps partiels, fait apparaître un problème grave de discrimination : des TRS à 75 % ou à 50 % n'ont pas eu de choix de postes au même titre que tous les personnels à temps plein. Certains se voient même imposer des supports ASH alors que d'autres ont vu apparaître les supports qu'ils occupaient les années précédentes dans la phase d'ajustement. Même si les TRS ne sont pas titulaires des supports qui composent leurs postes, ils n'en restent pas moins des personnels titulaires. Et au delà de la carence de communication, c'est bien la question du respect de ces personnels qui est posée. Les TRS ne sauraient être appréhendés comme une masse salariale disponible, véritable variable d'ajustement utilisée en dehors de toute forme de considération humaine. Nous interrogeons les justifications qui pourraient expliquer que des supports initialement présentés comme disponibles pour les TRS aient pu être retirés et devenir inaccessibles à des personnels titulaires, au profit de personnels affectés à titre provisoire et présentant par ailleurs pour la plupart, de plus petits barèmes. Ceci va mécaniquement impliquer une instabilité des

équipes alors qu'une autre gestion des décharges – de direction en particulier – pourrait au contraire permettre une meilleure cohérence, continuité des équipes et respect de l'ensemble des personnels et des usagers.

Les modalités opaques, la gestion interpersonnelle de ces personnels, les contradictions, les revirements, voire l'absence d'information ont généré le sentiment d'être malmené et déconsidéré par la hiérarchie. Les incidences sont lourdes : stress, arrêts de travail, appréhension. Des personnels ont renseigné des fiches du registre Santé et Sécurité au Travail.

À la création des postes TRS en 2009, le SNUipp-FSU avait alerté sur la précarité de la mise en place d'un tel dispositif en terme de gestion humaine des personnels :

- disparité selon les circonscriptions
- aucun frais de déplacement
- opacité, atteinte au paritarisme
- dérogation au droit commun

Pérenniser les fractions de postes connues (décharges de direction) pour les regrouper en temps plein, afin de les proposer à tous les personnels dès le 1<sup>er</sup> mouvement, et à titre définitif permettrait :

- d'assurer la transparence et le respect du paritarisme pour éviter une gestion opaque effectuée en dehors de la CAPD.
- de reconduire les mêmes groupements de fractions d'une année sur l'autre et de favoriser ainsi la stabilité des équipes.

Soucieux d'accompagner ces personnels, nous sollicitons de votre bienveillance, Madame la Directrice Académique, une entrevue afin d'évoquer des perspectives nouvelles pour l'année prochaine mais aussi d'aborder la situation préoccupante de certains d'entre eux.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Clément MARTINEZ, pour le SNUipp-FSU11

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clément Martinez', with a large, stylized initial 'C' and 'M'.